

DÉPARTEMENT DU TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TERSSAC N°25-2026

Nombre de Conseillers	L'an deux mille vingt six et le vingt mars, les membres du Conseil Municipal de la commune de Terssac se sont réunis dans la salle du Conseil, sur convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L.121-10 et L.122-5 du Code des Communes et sous la présidence de M. Yves CHAPRON, Maire.
En exercice : 15 Présents : 15 Votants : 15 <u>Date convocation</u> 16/03/2026 <u>Date d'affichage</u> 16/03/2026	<u>ÉTAIENT PRÉSENTS ou REPRÉSENTÉS :</u> Yves CHAPRON, Nathalie LACASSAGNE, Bernard CALMETTES, Pascale SAUREL, Pierre SOULIE, Lina POUGET, Jean-Claude ARNAUD, Marie-Hélène FRANCOIS, Sébastien MARTINEZ, Fabienne BONNAFÉ, Pierre ALBINET, Nicole TRÉMOLIÈRES, Dimitri BOUAT, Elodie TOQUEC, Paul MAJORAL
Secrétaire de séance : Dimitri BOUAT	

OBJET : Création de la Commission du Personnel et désignation de ses membres.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu la proposition de Monsieur le Maire de créer une Commission chargée du Personnel, composée de 4 membres de Conseil Municipal,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'UNANIMITÉ :

- Crée une commission chargée du Personnel,
- Désigne M. Yves CHAPRON président de la commission,
- Désigne les conseillers municipaux suivants membres de la Commission du Personnel :
 - Nathalie LACASSAGNE
 - Bernard CALMETTES
 - Lina POUGET
 - Nicole TRÉMOLIÈRES

Le Secrétaire,



Dimitri BOUAT



Le Maire,



Yves CHAPRON